

2016-7102
2016-12-19

B2160

BIOCIDE LIQUIDE
ADAPTÉ AUX CONDITIONS HIVERNALES POUR USAGE COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET - 200 LITRES

GARANTIE : 2-Bromo 2-nitropropane-1, 3-diol 10 % du poids

N° D'ENREGISTREMENT : XXXXX LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

Contact Chemicals Inc.
PO Box 6505
Wetaskiwin, Alberta T9A 7E1
Téléphone: 780-352-2436

MODE D'EMPLOI :

Champs de pétrole :

Utiliser des doses de 100 ppm d'ingrédients actifs (en se basant sur le volume d'eau contenue dans les systèmes de gaz et de pétrole) jusqu'à ce que le contrôle des bactéries ait été atteint. Verser la solution à un endroit qui assurera un mélange uniforme aux autres liquides.

Dosage d'entretien : De 10 à 25 ppm.

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL.

Corrosif pour les yeux et la peau. Éviter d'ingérer, d'inhaler et de mettre en contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes et des chaussures lors du mélange et du chargement de ce produit, de même que pendant le nettoyage et les réparations. Il peut se dégager du formaldéhyde lors de l'utilisation de ce produit. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit dans des circonstances propices à l'atteinte, sur les lieux de travail, de concentrations de formaldéhyde dans l'air qui soient supérieures aux seuils d'exposition établis par les organismes compétents de santé et de sécurité au travail. Lorsque la concentration mesurée dépasse ces seuils, il est recommandé de porter un appareil de protection respiratoire approuvé par la NIOSH. Se laver les mains avant de manger, boire, prendre de la gomme à mâcher, fumer ou utiliser les toilettes. Retirer immédiatement tous les vêtements et l'équipement de protection si le pesticide entre en contact avec la peau par l'intermédiaire de vêtements imprégnés de produit ou lors d'un déversement. Se laver la peau à fond avant de revêtir des vêtements propres et l'équipement de protection nécessaire pour poursuivre le travail entamé. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes imprégnés du produit concentré ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser. Ne pas verser ce produit à l'air libre dans les circuits de refroidissement d'eau; utiliser une pompe doseuse pour ce faire. Entreposer ce produit loin des éléments suivants :

- a) Matières comburantes
- b) Chaleur et sources d'inflammation
- c) Aliments et contenants alimentaires Éviter le contact avec les métaux.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

NE PAS JETER DANS LES COURS D'EAU**DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :**

Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres étendues d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faut prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'employer ce produit.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit peut provoquer des réactions cutanées ou allergiques chez certains individus. Traiter selon les symptômes.